

tent d'escompter une nouvelle accélération des mises en chantier. Les nécessaires augmentations de tarifs de vente devraient se poursuivre.

SECOND ŒUVRE

Confirmant les attentes initiales, un nouvel accroissement des prestations s'est matérialisé. La relative fermeté de la demande a permis le maintien d'un carnet global jugé suffisamment ample pour les mois à venir. Elle a émané de divers donneurs d'ordres, tant publics que privés, avec le retour des particuliers sur certains segments.

Les chefs d'entreprise affichent plus de confiance et envisagent un nouvel essor des volumes d'affaires.

Travaux publics

Dans la continuité de la reprise d'activité observée précédemment, les plans de charge se sont confortés au deuxième trimestre. Par ailleurs, le moral des chefs d'entreprise s'est amélioré. De ce fait, bien que l'ampleur des carnets de commandes soit toujours estimée globalement insuffisante, un allongement est noté, confirmant un marché un peu plus porteur. En revanche, le point noir réside dans la mise en œuvre des prix des devis ; ces derniers sont toujours évalués à un niveau trop faible selon les opérateurs, face à l'augmentation des coûts de revient. Le niveau de la concurrence ne permet généralement pas d'enrayer le phénomène de dégradation des marges dénoncé de manière récurrente. Le niveau de l'emploi se maintient difficilement. La visibilité restant relativement incertaine, l'activité pourrait connaître un ralentissement au cours du prochain trimestre.

BANQUE DE FRANCE

TENDANCES RÉGIONALES - LORRAINE - JUILLET 2011

AVIS AUX COLLECTIVITÉS

conformément
à l'article 133 du C.M.P.
vous êtes amené à publier
vos avis d'attribution
pour les marchés publics passés
sur l'année 2011
avant le 1^{er} trimestre 2012

Les Affiches-Moniteur
vous proposent des publications
sous forme
de tableaux récapitulatifs...
plus économiques

Pour information contacter :
Caroline SCHEYDECKER
Tél. 03 88 21 59 77
marches-publics@
affiches-moniteur.com

ESJDB

Une école pour futurs dirigeants du bâtiment

Au cours des dix prochaines années, plusieurs milliers d'entrepreneurs du bâtiment partiront à la retraite, ce qui pose au moins deux questions : où trouver la relève, et comment la former au management d'aujourd'hui ?

Pour préparer l'avenir de la profession, la FFB Alsace, appuyée par les fédérations départementales, met en place une nouvelle action (7^{ème} promotion) de formation en Alsace animée par l'ESJDB, alternativement à Strasbourg et à Mulhouse.

Cette formation qualifiante (Bac +2) se déroule en alternance (1 semaine par mois), sur une durée de 18 mois et s'inscrit dans le cadre d'un projet de reprise d'entreprise, de création d'activité nouvelles ou de direction d'entreprise. Elle rassemble depuis mai dernier 15 salariés et responsables d'entreprises alsaciennes du BTP.

Les six dernières promotions ont permis de former 98 futurs dirigeants en Alsace.

Cette action bénéficie de financements des OPCA du Bâtiment, de la DIRECCTE Alsace (EDEC) et du Fonds Social Européen.

Ouvert à tout salarié désireux de se préparer aux fonctions de direction, le cursus Entrepreneur du Bâtiment de l'ESJDB s'adresse à des femmes et des hommes porteurs de projet commun avec leur entreprise.

L'ESJDB EN QUELQUES CHIFFRES, DE 1994 À 2011 :

La FFB a créé l'École Supérieure des Jeunes Dirigeants du Bâtiment en 1994. L'ESJDB a déjà formé plus de 2.000 stagiaires dont 300 femmes de tous âges s'appuyant sur l'expertise d'une équipe de 40 formateurs tous issus du milieu professionnel. L'ESJDB fêtera cette année sa 150^{ème} promotion.

2.000 stagiaires formés
1.500 entreprises partenaires, représentant 93.747 salariés
150 promotions réparties sur 30 sites en France

Une féminisation constante : 15 % de femmes depuis 1994, 23 % ces 5 dernières années

75 % des stagiaires sortis il y a plus de 5 ans sont aujourd'hui dirigeants. Ce taux atteint 80 % à plus de 9 ans et 96 % pour ceux sortis en 94 et 95

Aussi, la formation est dispensée en alternance : 16 semaines (80 journées, 600 heures) sur 18 mois. Le salarié stagiaire alterne des séquences de 3 semaines en entreprise et 1 semaine en formation + 2 missions donnant lieu à la rédaction de mémoire.

Les admissions sont prononcées par une commission d'entrepreneurs après étude d'un dossier de candidature établi par le salarié et son dirigeant. Les critères d'admission sont liés à l'expérience professionnelle, à la pertinence du projet et à la capacité à s'organiser, la formation n'exige pas un niveau de diplôme spécifique à l'entrée.

R. SCHNEIDER

CANEVA

Expert en marchés publics

À l'approche de sa 5^{ème} année d'existence, la société Caneva continue à défendre et à positionner les PME sur les marchés publics français.

Dans un contexte économique difficile, les marchés publics deviennent de plus en plus incontournables pour les petites et moyennes entreprises. C'est également en assurant une concurrence de qualité aux acheteurs publics que les entreprises peuvent contribuer efficacement à la maîtrise de la commande publique et ainsi à la bonne gestion des deniers publics. Actuel leader de l'accompagnement des PME sur les marchés publics, Caneva a développé en 2007, la première solution globale Caneva-AO permettant aux entreprises de se positionner efficacement sur les marchés publics, avec un maximum de visibilité. La société a déjà aidé plus de 350 entreprises françaises à remporter toujours plus d'appels d'offres de marchés publics, et ainsi développer de manière pérenne leur chiffre d'affaires. Caneva a réussi à montrer en quelques années la nécessité et l'efficacité d'un accompagnement pragmatique pour redonner aux entreprises françaises l'envie de travailler aux côtés de l'administration. La société travaille activement aux côtés des institutions (chambres de commerce, chambres de métiers, Ordre des experts comptables, OSEO, ...) en multipliant les partenariats et projets d'accompagnement des entreprises. Caneva édite gratuitement www.marchespublicspme.com, un portail incontournable sur les marchés publics spécifiquement orienté vers les PME.

C. LUDWIG